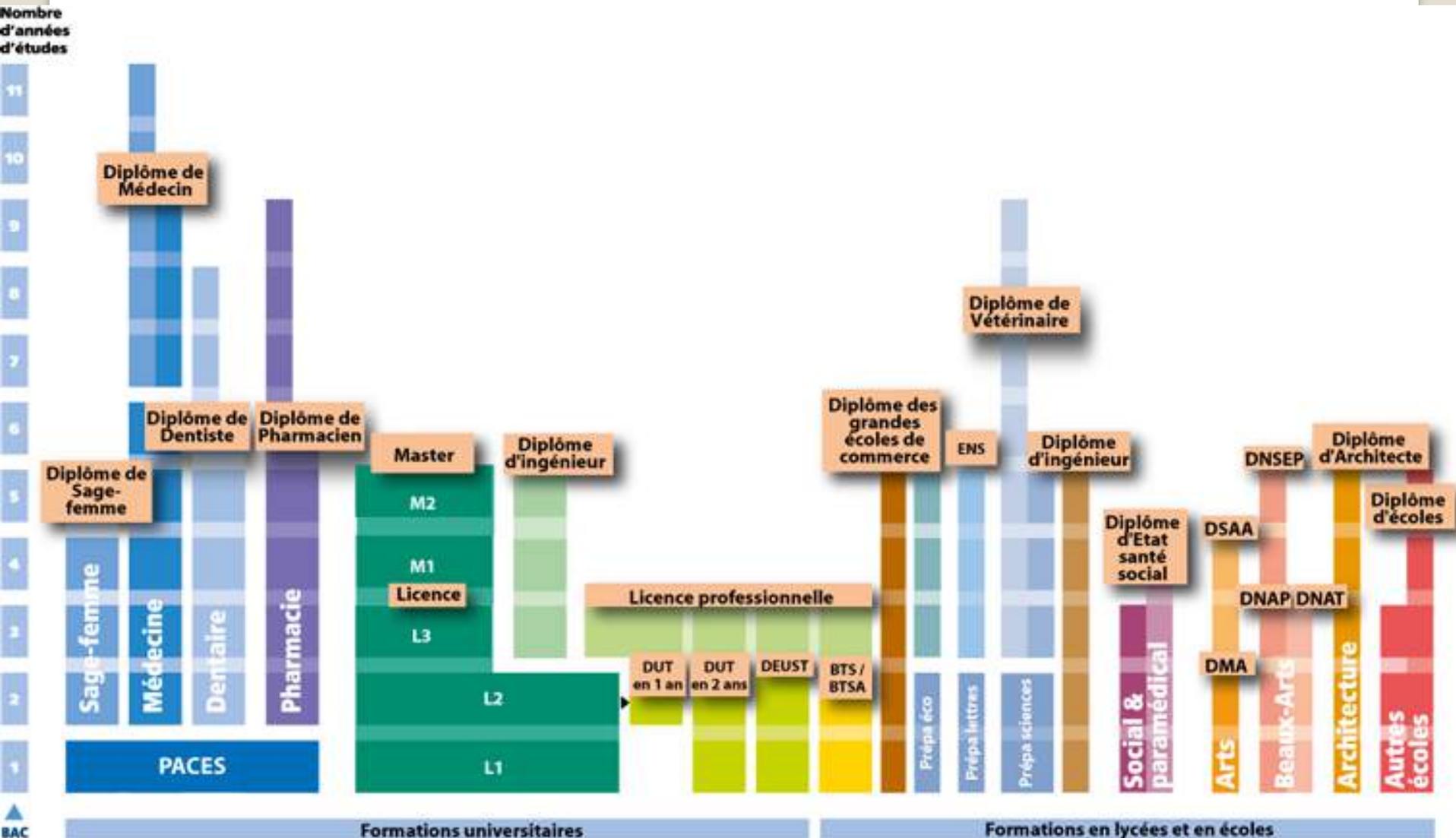


Le lycée Charles le Chauve et le CIO de
Roissy en Brie vous présentent :

Admission Post- Bac

Les études après le bac



Admissions hors APB

Les candidats doivent s'adresser directement aux établissements.

- ✓ Université Dauphine
- ✓ IEP (Instituts d'Etudes Politiques)
- ✓ Ecoles paramédicales et sociales en IDF
- ✓ Certaines Écoles Supérieures d'Arts, de commerce, d'ingénieurs...
- ✓ Ecoles privées des arts appliqués, gestion, notariat, transport, secrétariat...
- ✓ FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale)

[www.admission-
postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

Le site vous permet de :

- Rechercher des formations qui vous intéressent
- Vous renseigner sur les formations délivrées par les établissements
- Obtenir des informations sur la procédure APB dans le guide du candidat
- **Créer votre dossier unique, saisir et suivre toutes vos candidatures**

C'EST QUOI ?

POUR QUI ?

QUAND ?

COMMENT ?

LES FORMATIONS

LE GUIDE DU CANDIDAT

CONTACT

Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1).

Page d'accueil



C'EST QUOI ?

À quoi sert le portail
Admission Post Bac ?



POUR QUI ?

Qui est concerné par
Admission Post Bac ?



QUAND ?

À quel moment se connecter
à Admission Post Bac ?



COMMENT ?

Quelles sont les étapes
d'Admission Post Bac ?

À PARTIR DU 20 JANVIER



M'inscrire



Accéder à mon
dossier

ADMISSION POST BAC EN 5 ÉTAPES

- 1** Du 20 Janvier au 20 Mars 18H
Inscription, saisie des vœux
- 2** Le 02 Avril
Date limite de confirmation des vœux
- 3** Du 20 Janvier au 31 Mai
Modification de l'ordre des vœux
- 4** Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H
Première phase d'admission et réponse
des candidats
- 5** Du 27 Juin 14H au 30 Septembre 23H59
Procédure complémentaire
Saisie des vœux au plus tard
le 25 Septembre 23H59

Rechercher des formations sur APB

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur



C'EST QUOI ?

POUR QUI ?

QUAND ?

COMMENT ?

LES FORMATIONS

LE GUIDE DU CANDIDAT

CONTACT

Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1).

Page d'accueil > Présentation des formations

- ▶ Licences
- ▶ Études de santé
- ▶ BTS
- ▶ BTSA
- ▶ DUT
- ▶ Formations d'Ingénieurs
- ▶ Formations en Ingénierie
- ▶ CPGE
- ▶ CUPGE
- ▶ Écoles d'architecture
- ▶ Écoles de commerce
- ▶ Écoles supérieures d'art
- ▶ DMA
- ▶ DCG
- ▶ Formations paramédicales
- ▶ Formations du social
- ▶ Mentions Complémentaires
- ▶ DEUST
- ▶ DU
- ▶ Année préparatoire
- ▶ Mise à niveau
- ▶ CPES
- ▶ Formations en sciences politiques
- ▶ Autres formations professionnelles

Rechercher une formation sur la plateforme >>>

Avant de vous inscrire, complétez votre information avec l'ONISEP >>>



À PARTIR DU 20 JANVIER



M'inscrire



Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC
EN 5 ÉTAPES

- 1 Du 20 Janvier au 20 Mars 18H
Inscription, saisie des vœux
- 2 Le 02 Avril
Date limite de confirmation des vœux
- 3 Du 20 Janvier au 31 Mai
Modification de l'ordre des vœux
- 4 Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H
Première phase d'admission et réponse des candidats

Ex.: BTS Assistant de gestion PME-PMI dans l'académie de Créteil

RECHERCHE DE FORMATIONS

CRITÈRES DE LA RECHERCHE

Formation

Par type de formation:

Par Spécialité:

Par type d'établissement:

Lieu

Par région:

Par académie:

Par département:

Par ville:

Critères spécifiques (facultatifs)

- Formations en apprentissage 
- Formations pour sportif de haut niveau 
- Formations pour artiste de haut niveau 

Trier les résultats:

 Nouvelle recherche

RÉSULTATS

19 formations trouvées
Affichage des résultats de 1 à 19

| Etablissement | Domaine | Spécialité | Ville | Département | |
|--|----------------|---|-----------------|----------------|---|
| Lycée Jules Ferry (Public) | BTS - Services | Assistant de gestion PME-PMI à référentiel commun européen - en apprentissage | Coulommiers | Seine-et-Marne | <input type="button" value="En savoir plus"/> |
| Lycée Van Dongen (Public) | BTS - Services | Assistant de gestion PME-PMI à référentiel commun européen | Lagny-sur-Marne | Seine-et-Marne | <input type="button" value="En savoir plus"/> |

Je clique sur « En savoir plus »

Coordonnées-Lien vers le site Internet

Description de la formation

Porte ouverte

Nom de la Spécialité statut scolaire ou apprentissage

Modalités de recrutement

Frais de scolarité (sous statut scolaire)

EN SAVOIR PLUS

ETUDIANT

Loïc Juvé (Parr)
AUXILIÈRE CURANT
07 40 00
7107 Coulmiers Code Poste

Tel Accueil 01 84 70 84 44
Fax 01 84 70 80 23
Loic.Juve@...

Informations, suppléments etc.
Possibilité d'obtenir le service
COURS DE SUITE NOUVEAU POUR L'ANNEE SCOLAIRE

FORMATION

| Durée | Spécialité |
|----------------|--|
| 210 - Services | Licence de gestion PNC-PNI à vocation commun européenne - en apprentissage |



Langue vivante 1 : anglais

Niveau de français requis pour inscrire à la formation : B2

Cette formation peut être suivie en apprentissage alternance. Pour plus d'information sur les conditions d'accès et autres de l'apprentissage dans cette formation [cliquez ici](#)

Pour connaître vos questions concernant cette formation à l'adresse mail suivante : service.licence-gestion@onisep.fr

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette formation accorde des apprentis étudiants des Baccalauréats (BTS, DUT, D) des professions commerciales, des métiers complémentaires. La formation propose un apprentissage innovant dans son processus de recrutement.

FORUM DE L'EMPLOI DE LA FORMATION - samedi 27 janvier 2017 de 10h00 à 18h00 - salle municipale "La Courne" - JOURNÉE PORTES-OUVERTES - samedi 25 mars 2017 de 9h00 à 12h00 - Campus SUD-EST de Coulmiers

L'assistant et le gestionnaire sont au premier chef des dirigeants d'une petite ou moyenne entreprise (1 à 50 salariés). Ils sont en contact direct avec les services à caractère administratif : gestion de la relation avec le client et les fournisseurs, gestion et développement des ressources humaines, organisation et planification des activités (réunion, déplacements, événements...), gestion des ressources, planification de l'entreprise, gestion des risques, communication interne et externe, gestion de l'information et perfectionnement des fonctions de vente de suivi et d'attente.

Compétences de ce poste : autonomie et travail d'équipe, gestion des ressources humaines (recrutement, gestion des risques, communication interne et externe), gestion de l'information et perfectionnement des fonctions de vente de suivi et d'attente.

Compétences de ce poste : autonomie et travail d'équipe, gestion des ressources humaines (recrutement, gestion des risques, communication interne et externe), gestion de l'information et perfectionnement des fonctions de vente de suivi et d'attente.

EPREUVES D'ENTRÉE

Cette formation accorde des apprentis étudiants des Baccalauréats (BTS, DUT, D) des professions commerciales, des métiers complémentaires. La formation propose un apprentissage innovant dans son processus de recrutement.

FORUM DE L'EMPLOI DE LA FORMATION - samedi 27 janvier 2017 de 10h00 à 18h00 - salle municipale "La Courne" - JOURNÉE PORTES-OUVERTES - samedi 25 mars 2017 de 9h00 à 12h00 - Campus SUD-EST de Coulmiers

L'assistant et le gestionnaire sont au premier chef des dirigeants d'une petite ou moyenne entreprise (1 à 50 salariés). Ils sont en contact direct avec les services à caractère administratif : gestion de la relation avec le client et les fournisseurs, gestion et développement des ressources humaines, organisation et planification des activités (réunion, déplacements, événements...), gestion des ressources, planification de l'entreprise, gestion des risques, communication interne et externe, gestion de l'information et perfectionnement des fonctions de vente de suivi et d'attente.

Compétences de ce poste : autonomie et travail d'équipe, gestion des ressources humaines (recrutement, gestion des risques, communication interne et externe), gestion de l'information et perfectionnement des fonctions de vente de suivi et d'attente.

Compétences de ce poste : autonomie et travail d'équipe, gestion des ressources humaines (recrutement, gestion des risques, communication interne et externe), gestion de l'information et perfectionnement des fonctions de vente de suivi et d'attente.

DÉTAILS DE LA FORMATION

| | |
|---------------------------------|---|
| Début journée portes ouvertes : | Pour les élèves : samedi 27 janvier 2017 de 10h00 à 18h00 - salle municipale "La Courne" JOURNÉE PORTES-OUVERTES - samedi 25 mars 2017 de 9h00 à 12h00 - Campus SUD-EST de Coulmiers |
|---------------------------------|---|

LE CALENDRIER APB

Les 5 étapes de la procédure d'admission

1

du 20 janvier au 20 mars 18h

Saisie des candidatures

2

jusqu'au 2 avril

Confirmation des candidatures et transmission des dossiers

3

Jusqu'au 31 Mai

Classement des vœux

4

1ère phase : 8 au 13 juin

2ème phase : 26 juin au 1er juillet

3ème phase : 14 au 19 juillet

Proposition d'admission et réponse des candidats (3 phases)

5

Inscription dans l'établissement

Etape 1

Avant le 20 mars 18h

1 Création de mon dossier électronique

2 Saisie et classement des vœux

S'inscrire sur APB

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur



C'EST QUOI ?

POUR QUI ?

QUAND ?

COMMENT ?

LES FORMATIONS

LE GUIDE DU CANDIDAT

CONTACT

Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1).

Page d'accueil > Présentation des formations

- ▶ Licences
- ▶ Études de santé
- ▶ BTS
- ▶ BTSA
- ▶ DUT
- ▶ Formations d'Ingénieurs
- ▶ Formations en Ingénierie
- ▶ CPGE
- ▶ CUPGE
- ▶ Écoles d'architecture
- ▶ Écoles de commerce
- ▶ Écoles supérieures d'art
- ▶ DMA
- ▶ DCG
- ▶ Formations paramédicales
- ▶ Formations du social
- ▶ Mentions Complémentaires
- ▶ DEUST
- ▶ DU
- ▶ Année préparatoire
- ▶ Mise à niveau
- ▶ CPES
- ▶ Formations en sciences politiques
- ▶ Autres formations professionnelles

Rechercher une formation sur la plateforme >>>

Avant de vous inscrire, complétez votre information avec l'ONISEP >>>



À PARTIR DU 20 JANVIER



M'inscrire



Accéder à mon dossier

M'inscrire

ADMISSION POST BAC EN 5 ÉTAPES

1

Du 20 Janvier au 20 Mars 18H
Inscription, saisie des vœux

2

Le 02 Avril
Date limite de confirmation des vœux

3

Du 20 Janvier au 31 Mai
Modification de l'ordre des vœux

4

Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H
Première phase d'admission et réponse des candidats

La constitution du dossier

Pour créer mon dossier, il me faut :

- une **adresse électronique** valide et personnelle
Il est recommandé d'ajouter l'adresse des parents
- mon numéro **INE** (*Identifiant National Elève*)
10 chiffres et 1 lettre (sur ma confirmation d'inscription au bac ou mon relevé de notes de première)
- un **numéro de portable** (à garder toute l'année)

Le dossier social étudiant

➔ Du 15 Janvier au 30 Avril

Demande en ligne sur le site du CROUS

tout nouveau dossier créé par un candidat sur APB fera l'objet de la création d'un dossier sur le site du Portail Vie Etudiante(PVE). Le CROUS enverra ensuite un mail l'encourageant à compléter son dossier social étudiant pour gérer ses demandes de bourse, de logement...

BAC EN SEPTEMBRE

- Les élèves concernés doivent se signaler au SAIO (pour éviter les démissions automatiques à l'issue du résultat au baccalauréat).

Message via leur dossier APB ⇨ *Rubrique « Contact ».*

Important ! en informer la personne qui sera chargée des inscriptions auprès de la maison des examens (SIEC).

La saisie des vœux

→ Du 20 janvier au 20 mars

Au-delà du 20 mars, aucun vœu ne pourra être ajouté ou supprimé.

24 candidatures maximum ➔ **12 maximum par type de formation**
1 Candidature = 1 formation dans 1 établissement

12 en L1, DEUST, PACES

12 en BTS, DMA et DTS

12 en DUT

12 en CPGE, CPES

12 « Autres formations » (DCG, MANAA, MAN, MC...)

12 formations d'ingénieurs, 12 ENSA, 12 écoles de commerce et 12 écoles d'art

Identifier les licences

-  **Pastille verte** : une licence pour laquelle les capacités d'accueil sont habituellement suffisantes dans votre académie.
-  **Pastille orange** : une licence « en tension », pour lesquelles le nombre de places est souvent inférieur au nombre de demandes.
-  **Pastille bleue** : une licence pour laquelle les capacités d'accueil sont habituellement suffisantes dans une autre académie francilienne que la vôtre.

Les licences accessibles sur dossier ne sont pas identifiées par une pastille de couleur

Les licences « en tension »

Règle générale : dès la saisie d'une L1 en tension (pastille orange), le dossier APB devra comporter au minimum 6 licences avec une pastille : orange ou verte.

Il est impossible de confirmer les vœux si cette consigne n'est pas respectée.

Le dossier APB comporte un message d'alerte tant que l'erreur signalée n'a pas été rectifiée.

Le premier vœu d'un bachelier général

| | | | |
|-------------|-----------|--------------|--|
| INSCRIPTION | SCOLARITÉ | VOEUX | |
|-------------|-----------|--------------|--|

HANDICAP ET BESOINS SPÉCIFIQUES APPRENTISSAGE **CANDIDATURES** ORDRE DES VOEUX

CANDIDATURES

Je prépare un bac général : L, ES , S
Je veux sélectionner mon premier vœu

Vous n'avez actuellement aucune candidature dans votre liste.

 **Votre première candidature doit être une candidature pour une licence de votre académie permettant habituellement d'accueillir l'ensemble des candidats qui en font la demande.**
Ces licences sont identifiées par une pastille verte.

 Dans un premier temps, vous serez amené à classer provisoirement cette licence au rang 1 dans votre liste de vœux. Dès que vous ajouterez d'autres candidatures vous pourrez reclasser vos différents vœux immédiatement et jusqu'au 31 mai.

 **Rechercher une licence avec une pastille verte**

▮ Si je prépare un bac techno ou pro si je suis en réorientation, je ne recevrai pas ce message.

LICENCES : CAS PARTICULIERS

Licence de Droit, Licence de STAPS, Licence de Psychologie : vœux groupés (= 1 candidature)

Si je sélectionne l'une de ces licences, je dois obligatoirement classer l'ensemble des licences proposées en Ile de France

- 13 universités en Droit
- 8 universités en STAPS
- 4 universités en Psychologie

Il est possible d'intercaler d'autres candidatures entre les sous-vœux

LICENCES : CAS PARTICULIERS

PACES :

vœu générique (= 1 candidature)

PACES : un vœu générique

PACES est en tension (pastille orange). Je dois sélectionner 5 autres licences à pastille

274734 M. TEST Test CONTACT/MES MESSAGES INFORMATION DÉCONNEXION

INSCRIPTION SCOLARITÉ VOEUX

APPRÉNTISSAGE CANDIDATURES ORDRE DES VOEUX

AJOUT D'UNE CANDIDATURE

| BLISSEMENT | COMMUNE FORMATION |
|---------------------------|--|
| de Santé en Ile-de-France | Paris (75) Licence - Sciences - technologies - santé / Médecine, Pharmacie, Odontologie (dentiste), Mareutique (sage-femmes) - Première année commune aux études de santé ● L1 IDF |

Tous les candidats ne pouvant être affectés à l'UFR de leur choix, vous devez indiquer 7 choix d'UFR par ordre de préférence.

UFR Santé :

- Choix 1 : Paris-Est Créteil
- Choix 2 : Paris 13
- Choix 3 : Paris Descartes
- Choix 4 : Pierre et Marie Curie
- Choix 5 : Paris Diderot
- Choix 6 : Paris-Sud 11
- Choix 7 : Versailles Saint-Quentin

Retour Enregistrer

Je classe obligatoirement les 7 UFR de santé en IDF.

Attention ! ne pas confondre PACES avec un vœu groupé.

L'apprentissage

- La saisie des candidatures en apprentissage peut se faire librement du 20 janvier au 25 septembre 2017.
 - Toutes les candidatures pour des formations par apprentissage sont contenues dans une seule et même liste distincte de celle des autres formations sous statut scolaire.
 - Vous n'avez pas à classer les vœux de cette liste par ordre de préférence.
 - Si vous présentez à une formation votre contrat d'apprentissage signé par votre employeur et qu'il reste de la place, vous aurez une proposition d'admission pour cette formation de manière automatique.
- 👉 **Si vous avez déjà accepté une proposition d'admission sur une formation sous statut scolaire, vous devrez faire un choix entre les 2 formations.**

Etape 2

Au plus tard le 2 avril

Constitution des dossiers de candidature

1

Je valide chacun de mes vœux



Un vœu validé ne peut être supprimé

2

Je constitue mon dossier

Chaque fiche de vœu mentionne la liste des documents exigés dans le dossier (au cas où il y a dossier).

FORMATIONS SELECTIVES

DOSSIER

BTS / BTSA, DUT, DCG, CPGE, DTS, DMA, Formations d'ingénieurs, Ecoles d'Architecture, MAN Hôtellerie, MAN Arts Appliqués, certaines L1 ...

Dossier électronique (dématérialisé)

FORMATIONS NON SELECTIVES

PAS DE DOSSIER

1^{ère} année de Licence en université (L1)

1^{ère} année commune aux études de santé (PACES)

Etape 3

Jusqu'au 31 mai

**Classement des candidatures –
hiérarchisation des vœux**

Classement des vœux

274734 M. TEST Test

CONTACT/MES MESSAGES INFORMATION DÉCONNEXION

INSCRIPTION SCOLARITÉ **VOEUX**

HANDICAP ET BESOINS SPÉCIFIQUES APPRENTISSAGE **CANDIDATURES** ORDRE DES VOEUX

ORDONNER VOS VOEUX

Classez l'ensemble de vos vœux dans l'ordre de vos préférences, c'est-à-dire uniquement en fonction de vos souhaits et de votre projet professionnel, sans autocensure.
Il s'agit d'un classement unique, toutes formations confondues (licence, IUT, STS, CPGE, etc.).
Après le 20 décembre et jusqu'au 20 décembre minuit, vous pourrez encore modifier l'ordre des vœux pour vos formations.

ATTENTION: Il est important de bien réfléchir à la composition de sa liste de vœux et à son classement définitif.
En effet, lors des phases de proposition d'admission (à partir du 08 juin), toute proposition qui pourra vous être faite (c'est-à-dire la meilleure possible, par rapport à l'ordre de vos vœux) annulera les vœux moins bien classés dans votre liste.
Par ailleurs, une formation non classée ne pourra évidemment pas vous être proposée.

Du 20 janvier au 31 mai dernier délai.

[Continuer](#)

Etape 4

Jusqu'au 31 mai

**Proposition d'admission
Réponses du candidat**



Phase 1

Jeudi 8 juin → Mardi 13 juin

Phase 2

Lundi 26 juin → Samedi 1er juillet

Phase 3

Vendredi 14 juillet → Mercredi 19 juillet

Au cours de chacune de ces 3 phases, au mieux, une seule proposition vous sera faite.
Il vous sera demandé d'y répondre dans les délais imposés.

4 réponses possibles

« OUI DEFINITIF »

L'élève accepte la proposition et renonce aux autres candidatures.

« OUI MAIS »

L'élève accepte la proposition, mais maintient sa candidature pour d'autres vœux mieux classés.

« NON MAIS »

L'élève refuse la proposition mais maintient ses candidatures sur des vœux mieux classés.

« DEMISSION GENERALE »

L'élève renonce à toutes ses candidatures.

Je réponds dans le **déla**i imparti : 5 jours ou 72h à chaque phase de proposition d'admission

☞ Attention ! démission automatique des candidats sans réponse.

Tant que je n'ai pas répondu Oui définitif à une proposition, je dois me connecter à chaque phase.

PHASE 1

4 choix possibles

Refusé

par l'établissement

V1 CPGE Eco & Com, Montaigne BORDEAUX

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

V4 DUT Tech de Co, IUT BORDEAUX 4

V5 BTS Commerce international, Brémontier BX

V6 DUT Tech de Co, IUT BAYONNE

V7 L1 Eco & Gestion, université BORDEAUX IV

OUI

définitif

OUI

mais

OU

OUI
NON
définitif
mais

OU

Démission
générale

- **En attente**

- **En attente**

Refusé

par l'établissement

Formation
PROPOSÉE

- **Démission**

- **Démission**

PHASE 1

- **En attente**

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

- **En attente**

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

**Formation
PROPOSÉE**

V5 BTS Commerce international, Brémontier BX

**OUI
mais**

J'accepte cette proposition pour l'instant, mais je maintiens ma candidature pour les formations en meilleure position dans mon classement.

⇒ **Je participe obligatoirement à la
2^{ème} phase**

PHASE 2

4 choix possibles

- **En attente** →

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

**Formation
PROPOSÉE** →

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

- **Démission** →

V5 BTS Commerce international, Brémontier BX

OUI
définitif
OUI
ou
mais
OUI
mais

J'accepte cette proposition pour l'instant, **ou**
mais je maintiens ma candidature pour mon vœu **NON**
en meilleure position dans mon classement. **mais**



Je participe alors à la 3^{ème} phase

ou
Démission
générale

PHASE 3

Pas de nouvelle proposition

2 choix possibles

Refusé

Procédure

normale achevée

V2

CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

Formation

PROPOSÉE

V3

DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

OUI

définitif

OUI

ou

définitif

général

J'accepte cette proposition

Etape 5

Inscription administrative

Après un « **Oui définitif** » à une proposition :
Je dois effectuer mon inscription administrative auprès de l'établissement
(formalités d'inscription propres à l'établissement)

L'obtention du bac est indispensable pour s'inscrire dans la plupart des formations

Pour m'accompagner dans mon projet

Les personnes ressources :

Les conseillères d'orientation psychologues : Mme Pinçon et Mme Demarcq (RDV à la vie scolaire)

Mon professeur principal

Ma famille

Le CIO de Roissy en Brie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Sans RDV

Ouvert pendant les vacances scolaires

**-Le forum des études supérieures les 27 et 28 janvier à
Roissy en Brie**

-Les ateliers « speed dating »

-Les Journées portes ouvertes des établissements

